

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-AE59

présenté par

Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 35**ÉTAT B****Mission « Action extérieure de l'État »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Action de la France en Europe et dans le monde	0	6 000 000
Diplomatie culturelle et d'influence	0	0
Français à l'étranger et affaires consulaires	6 000 000	0
TOTAUX	6 000 000	6 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI-NUPES souhaite augmenter les bourses scolaires pour favoriser l'accès des élèves français au réseau AEFÉ.

Dans un contexte de forte inflation et de hausse importante des frais de scolarité dans de nombreux établissements à l'étranger, il convient d'augmenter le montant des bourses pour permettre un accès des élèves, notamment les plus vulnérables, au réseau AEFÉ.

Selon les règles de recevabilité imposées par l'article 40 de la Constitution, cet amendement propose d'abonder de 6 000 000 d'euros en AE et en CP l'action 02 « Accès des élèves français au réseau AEFÉ et à la langue française » du programme 151 « Français à l'étranger et affaires consulaires », en prélevant sur l'action 07 « Réseau diplomatique » du programme 105 « Action de la France en Europe et dans le monde » 6 000 000 d'euros en AE et en CP. Nous appelons le Gouvernement à lever le gage.